

SMICTOM LOT GARONNE BAISE

Comité Syndical du 23 septembre 2021

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt et un, le jeudi 23 septembre à dix-sept heures, le Comité Syndical s'est réuni à Bruch, à l'espace des deux tours, salle Bourguine de Castillon, sous la présidence de Monsieur Alain LORENZELLI. Convocations régulièrement adressées le 15/09/2021.

Nombre de délégués syndicaux
en exercice: 24 délégués
n° ordre 2021-27
Présents : 21 votants : 18

Étaient présents : 21 délégués

Communauté de Communes du Confluent et des Coteaux de Prayssas : Madame Nathalie BURGER (suppléante) partie à 18h00 avant le vote de la DL 2021-27, Messieurs Jean-Pierre GENTILLET, Alain PALADIN, Christian GIRARDI parti à 18h00 avant le vote de la DL 2021-27, Christian LAFOUGERE, Philippe LAGARDE parti à 18h00 avant le vote de la DL 2021-27, Aldo RUGGERI, Alain MOULUCOU (suppléant), Christophe MELON (suppléant), Patrick YON (suppléant), Jean-Pierre DESPERIERE (suppléant) (11 présents)

Albret Communauté : Mesdames Paulette LABORDE, Valérie TONIN arrivée à 17h45 pour le vote de la DL 2021-025/DL 2021-026/DL 2021-027, Isabelle SALIS, Laurence BENLLOCH (suppléante), Messieurs Joël CHRETIEN, Lionel LABARTHE (suppléant), Henri de COLOMBEL, Alain LORENZELLI, Dominique BOTTEON (suppléant), Didier SOUBIRON (10 présents)

Étaient excusés :

Communauté de Communes du Confluent et des Coteaux de Prayssas : Madame Viviane BERNEDE, Messieurs Olivier REYNES, Jean-Marie BOE

Albret Communauté : Messieurs Jean-Louis MOLINIE, Francis MALISANI, Jacques LAMBERT, Dominique HANROT, Christophe BESSIERES, Pascal LEGENDRE,

Pouvoirs de vote : 0

Assistaient également à la séance :

Monsieur Claude BOGALHEIRO : Directeur

Monsieur Sébastien BENSOUSSAN : Responsable Ressources Humaines

Madame Aurélie CEREZUELA : Chargée de Communication

Madame SANS Laurence : Secrétariat de Direction

Monsieur Jean-Marc CAMMARATA : DGS Albret Communauté

AR Prefecture

047-200020550-20210923-DL2021_027-DE
Reçu le 30/09/2021
Publié le 30/09/2021

N° ordre : 2021-27 Présentation du rapport d'activité 2020

M. le Président présente le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets de l'année 2020, établi conformément au décret n°2015-1827 du 20 décembre 2015.

M. le Président propose à l'ensemble des membres du Comité Syndical d'adopter ce rapport. Ce dernier sera transmis aux collectivités adhérentes.

Il précise que ce rapport est téléchargeable sur le site internet du syndicat : www.smictomlgb.fr.

Vu les statuts du SMICTOM LGB,
Vu le Code Général des Collectivité Territoriales,

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical à l'unanimité :

- **APPROUVE le rapport d'activité 2020**

Résultats des votes	
Suffrages exprimés	18
Pour	18
Contre	0
Abstention	0

Publication/Affichage : 30/09/2021

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus
Le Président
Alain LORENZELLI